

**Compte-rendu de la conférence de Raffaël Scheck :**  
***Les frontstalags allemands en France occupée, un système d'exclusion ?***  
**le 7 novembre 2018 au lycée Jules Haag à Besançon**

**Raffaël Scheck a traité le sujet novateur de la singulière captivité des prisonniers de guerre coloniaux en France pendant la Seconde Guerre mondiale en abordant plusieurs points-clés.**

**Les effectifs des prisonniers de guerre coloniaux dans les frontstalags. :**

Les frontstalags étaient des camps ouverts par les Allemands en France occupée pour environ 100 000 soldats coloniaux faits prisonniers en juin 1940 et ce, après les massacres de 3 000 soldats noirs en mai-juin 1940 perpétrés par les vainqueurs.

**Le caractère raciste de la décision :**

Hitler ne voulait pas de prisonniers de guerre « non européens » sur le sol allemand, en référence à « la honte noire », soit la présence de troupes coloniales en Allemagne de 1918 à 1923. Certes, 40 000 prisonniers de guerre coloniaux sont partis en Allemagne mais ils ont été renvoyés en France avant mars 1941. Quelques prisonniers de guerre nord-africains sont restés à des fins de propagande pro-islamique, le tout orchestré par les nazis.

**La représentation diplomatique :**

L'Allemagne ayant signé la Convention de Genève de 1929 sur la protection des prisonniers de guerre, a dû respecter ses engagements. Les Etats-Unis en tant que puissance protectrice n'ont pu faire qu'une seule visite de frontstalag en septembre 1940. C'est Hitler, après l'entrevue de Montoire, qui a demandé à la France, en novembre 1940, d'être la puissance protectrice de ses propres soldats via la « Mission Scapini ».

**Une captivité singulière en comparaison avec la captivité en Allemagne :**

Les prisonniers de guerre ont eu de meilleures relations avec la population, souvent solidaire avec eux. Ils ont noué plus facilement des contacts avec la « Mission Scapini » et les organisations d'aide. Enfin, il y a eu indéniablement plus d'évasions et de libérations.

**Les conditions de détention des prisonniers de guerre dans les frontstalags :**

Jusqu'en mars 1941, la captivité a été très dure : ravitaillement, locaux, abus et brimades, en particulier pour les prisonniers noirs. Puis leur sort s'est amélioré. Dès juillet 1940, il y a eu de nouveaux gardiens moins sévères. Cependant, il faut préciser que les gardiens devaient maintenir les distances avec les prisonniers. Or si l'on se réfère à certaines photographies, il en va tout autrement puisque prisonniers et gardiens prenaient la pose ensemble. Il semble donc que la majorité des gardiens ont pu dépasser leur préjugé racial, attitude contradictoire avec les massacres de mai-juin 1940 mais qui visait surtout à éviter les évasions. Quant aux nouveaux commandants de camp, ils se sont plus investis dans leur tâche. A partir de mars 1941, les prisonniers ont intégré des commandos de travail, dans des fermes par exemple. Enfin, à cause des maladies, une politique plus permissive de réformes a été mise en place. R. Scheck a précisé que cet assouplissement quasi général s'explique surtout par les difficultés que les Allemands ont rencontrées pour gérer ces camps : pénuries de sentinelles, etc...

Certes des problèmes ont subsisté. En effet, dans certains camps, l'encadrement est resté dur. Il y a eu des cas isolés d'expériences médicales, comme, par exemple, des essais de médicaments pour maladies tropicales au frontstalag de Saint-Médard. La nourriture a été parfois insuffisante,

notamment dans les frontstalags du Sud-Ouest. Les prisonniers ont aussi subi les bombardements et des maladies, notamment pulmonaires. Si, dans les frontstalags, les prisonniers coloniaux étaient détenus ensemble sans distinction de leur colonie d'origine (à l'armée ils étaient séparés par colonies), la cohabitation a été parfois difficile entre les prisonniers nord-africains et les autres prisonniers coloniaux du fait de la propagande pro-islamique allemande.

#### **Léopold Sédar Senghor :**

Raffaël Scheck a découvert et authentifié, en 2010, le rapport inédit dans lequel L. S. Senghor témoigne de sa détention dans les frontstalags de juin 1940 à février 1942, rapport en quelque sorte prolongé par *Hosties noires*.

#### **Les libérations :**

Elles étaient fondées sur une réelle discrimination. Ainsi la plupart des libérations n'ont concerné que les prisonniers métropolitains. Quand elles ont été étendues aux prisonniers coloniaux, comme en décembre 1941, seuls les prisonniers nord-africains et quelques prisonniers malgaches ont pu en bénéficier. Ajouter à cela, qu'en zone libre, Vichy récupérait les prisonniers de guerre et les faisait travailler dans des commandos de travail. A partir de novembre 1942, ils ont dû (en violation de l'article 31 de la Convention de Genève) travailler pour les Allemands.

#### **La fin de la captivité :**

Au moment du débarquement, il restait environ 33 000 prisonniers de guerre coloniaux dans les frontstalags. 13 500 ont été transférés en Allemagne dans des conditions difficiles et dangereuses. Les autres se sont évadés ou ont été libérés sur place. Ils ont alors été pris en charge par l'administration française qui leur a imposé une discipline militaire et des conditions de vie déplorables dans des camps d'où un certain nombre de rébellions. Ajouter à cela la question des rémunérations qui s'est conclue dramatiquement par le massacre de Thiaroye le 1<sup>er</sup> décembre 1944.

#### **Conclusion :**

**C'est une « une captivité en mosaïque »** car les conditions de détention ont été variables selon :

- les frontstalags.
- l'intégration ou non à un commando de travail.
- le type de commando de travail : ferme, forêt, usine..
- les relations entre les prisonniers de guerre : solidarité ? Toxicité ?
- le racisme allemand mais aussi parfois français.